

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :**

**QUE** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire le lundi 19 décembre 2022 à 20 h.

**LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE.**

**Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :**

1. Adoption des prévisions budgétaires de l'année financière 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.
2. Période de questions
  - 2.1 Membres du conseil
  - 2.2 Public
3. Levée de l'assemblée.

**DONNÉ À BOISCHATEL, CE 16<sup>e</sup> JOUR DU MOIS DE DÉCEMBRE 2022**



Daniel Boudreault  
Greffier-trésorier adjoint